

Livre vert sur une initiative citoyenne européenne

Réponses de Gabrielle Clotuche au titre de particulier

1. Nombre minimum d'États membres dont les citoyens doivent provenir

Questions:

Considérez-vous qu'un tiers du nombre total des États membres constituerait le «nombre significatif d'États membres» requis par le traité? **Non**

Dans la négative, quel seuil jugeriez-vous approprié, et pourquoi?

Un quart du nombre total des États membres pourrait être considéré comme le nombre significatif requis.

2. Nombre minimum de signatures par État membre

Questions:

Considérez-vous que 0,2 % de la population totale d'un État membre constitue un seuil approprié?
0.2 % de la population totale d'un État membre est approprié

Dans la négative, avez-vous d'autres propositions à faire à cet égard en vue de garantir qu'une initiative citoyenne soit véritablement représentative d'un intérêt commun à l'échelle de l'Union?

3. Admissibilité d'un soutien à une initiative citoyenne – âge minimum

Questions:

L'âge minimum requis pour soutenir une initiative citoyenne européenne devrait-il être lié à celui requis dans chaque État membre pour participer à l'élection du Parlement européen?

Non

Dans la négative, quelle autre solution jugeriez-vous adéquate, et pour quelle raison?

Dès 12 ans on pourrait envisager que l'on participe à l'initiative. En effet, la construction de l'Europe concerne les générations futures et donc on ne peut ignorer leur engagement dans de telles initiatives

4. Forme et libellé d'une initiative citoyenne

Questions:

Serait-il suffisant et adéquat d'exiger d'une initiative citoyenne qu'elle indique clairement l'objet et les objectifs de la proposition que la Commission est invitée à soumettre?

Oui

Quelles autres exigences, le cas échéant, devraient être arrêtées concernant la forme et le libellé d'une initiative citoyenne?

Aucune

5. Exigences concernant la collecte, la vérification et l'authentification des Signatures

Questions:

Pensez-vous qu'il devrait exister, à l'échelle de l'UE, un ensemble commun d'exigences procédurales applicables à la collecte, à la vérification et à l'authentification des signatures par les autorités des États membres?

L'initiative étant européenne par nature il convient que seules des exigences au niveau européen soient applicables

Dans quelle mesure les États membres devraient-ils être autorisés à prévoir des dispositions spécifiques au niveau national ?

En aucune manière des dispositions spécifiques au niveau national ne sont à prévoir car il faut éviter trop de bureaucratie

Des procédures particulières sont-elles nécessaires pour garantir que les citoyens de l'UE puissent soutenir une initiative citoyenne quel que soit leur pays de résidence?

Non

Les citoyens devraient-ils pouvoir soutenir une initiative citoyenne par voie électronique?

Oui

Dans l'affirmative, quelles mesures de sécurité et d'authentification devraient être prévues?

Difficile à dire

6. Délai pour la collecte des signatures

Questions:

Un délai devrait-il être prévu pour la collecte des signatures?

Oui

Dans l'affirmative, estimez-vous qu'un délai d'un an serait suffisant?

Peut-être faudrait-il envisager un délai supérieur à un an, par exemple 18 mois. Le facteur temps dans ce genre d'initiative est en effet important

7. Enregistrement des initiatives proposées

Questions:

Pensez-vous qu'un système obligatoire d'enregistrement des initiatives proposées soit nécessaire?

Oui

Dans l'affirmative, accepteriez-vous que cet enregistrement puisse être effectué via un site Internet spécifique mis à disposition par la Commission européenne? **Certainement**

8. Exigences appliquées aux organisateurs – Transparence et financement

Questions:

Quelles exigences spécifiques devraient être imposées aux organisateurs d'une initiative afin de veiller à la transparence et au contrôle démocratique?

A priori, aucune exigence spécifique n'est à imposer en dehors de l'identification de l'auteur de manière à donner à celui-ci (éventuellement une organisation mais pas nécessairement) l'information sur la recevabilité de l'initiative

Convendez-vous que les organisateurs devraient fournir des informations sur l'appui et le financement qu'ils reçoivent dans le cadre d'une initiative?

Non. Quelle influence ce type d'informations aurait-il sur la recevabilité de la proposition ?

9. Examen des initiatives citoyennes par la Commission

Question:

Un délai devrait-il être prévu pour l'examen par la Commission d'une initiative citoyenne?

Oui. Trois mois après la fin de la collecte des signatures peut être un bon délai pour la prise en considération

10. Initiatives sur le même thème

Questions:

Faut-il introduire des règles pour empêcher la présentation successive d'initiatives citoyennes sur le même thème?

Non ce serait antidémocratique

Dans l'affirmative, serait-il utile de prévoir des éléments de dissuasion ou des délais?